

L'IGN édite le mémento 2012 « *La forêt en chiffres et en cartes* »

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 85 91
06 89 59 95 50
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr / geoportail.fr

Le mémento 2012 « *La forêt en chiffres et en cartes* » est en ligne sur : www.ign.fr. Publié par l'IGN, il rassemble les principaux chiffres, cartes et informations sur la forêt en France métropolitaine.

Destiné à toute personne s'intéressant à la forêt, cet ouvrage, richement illustré, donne les principales informations sur la forêt française sous une forme simple et synthétique de 28 pages. Résultat des campagnes annuelles d'inventaire menées de 2007 à 2011 par les agents de l'IGN sur le terrain, le mémento « *La forêt en chiffres et en cartes* » 2012 révèle la surface forestière et son évolution, le taux de boisement par département et par sylvoécocorégion, la composition et la diversité des peuplements forestiers. Certains des résultats sont répartis par essence et classe de propriété.



Les modules « tableaux standard » et « tableaux personnalisés » également en ligne complètent le mémento en donnant accès à des milliers de données saisies sur le terrain, selon les critères de sélection choisis : zone géographique, essence, etc.

Télécharger « *La forêt en chiffres et en cartes* » 2012 sur : www.ign.fr / lien inventaire forestier

Résultats 2012 / Quelques chiffres :

- > Surface de forêt : 16,3 millions d'hectares dont trois quarts de forêts privées
- > Taux de boisement : 29,7 %
- > Production : 86,4 millions de m³ / an
- > Prélèvements : 41,8 millions m³ / an



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.